



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2021-673

PUBLIÉ LE 26 NOVEMBRE 2021

# Sommaire

## **Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / secrétariat de direction**

75-2021-11-25-00009 - Arrêté directorial [?] portant nomination du référent en hémovigilance [?] de l'hôpital Paul Doumer (1 page)

Page 3

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2021-11-25-00009

Arrêté directorial  
portant nomination du référent en  
hémovigilance  
de l'hôpital Paul Doumer

Arrêté directorial n°  
portant nomination du référent en hémovigilance  
de l'hôpital Paul Doumer

Le Directeur,

Vu le code de la santé publique,  
Vu le décret n°2010-439 du 30 avril 2010 relatif à la Commission Médicale d'Etablissement dans les établissements publics de santé,  
Vu le décret n°2010-1408 du 12 novembre 2010 relatif à la lutte contre les événements indésirables liés aux soins,  
Vu la circulaire DGOS/PF2/2011 du 18 novembre 2011 en vue de l'application du décret n°2010-1408 du 12 novembre 2010 relatif à la lutte contre les événements indésirables liés aux soins,  
Vu le règlement intérieur de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,  
Vu l'arrêté directorial DG portant délégation de signature,  
Vu la nécessité de remplacer le Docteur Joseph UMUGWANEZA, référent en hémovigilance de l'hôpital Paul Doumer,  
Sur proposition du président du comité consultatif médical (CCM),

ARRETE

Art. 1 : **Monsieur le Docteur Khider TAMAS** est nommé référent en hémovigilance de l'hôpital Paul Doumer, à compter du 8 Août 2021.

Art.2 : La mission de référent en hémovigilance est valable jusqu'aux prochaines élections en vue du renouvellement des représentants des personnels médicaux au CCM.

Art.3 : Il peut être mis fin à cette mission à la demande de l'intéressé ou par arrêté directorial, après avis du président du CCM.

Art.4 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa mise en ligne sur l'intranet de l'hôpital Paul Doumer.

Fait à Labryère, le 25 Novembre 2021.

Le Directeur,

Odon MARTIN MARTINIERE